

# **Défendre les PME dans les organisations paritaires le 10 décembre aux Ruralies**

jeudi 10 décembre 2015, par [lpe](#)

La CGPME des Deux-Sèvres organise le jeudi 10 Décembre 2015 à partir de 18h30 à l'Espace Régional Poitou-Charentes (Les Ruralies) une conférence sur :

« Défendre les PME dans les organisations paritaires »

Comprendre le fonctionnement du paritarisme, agir en faveur des PME à l'URSAFF, au Pôle Emploi, dans les CPAM, les CAF, l'AGEFOS, l'ACOSS ...

Les mandataires CGPME sont tous des chefs d'entreprise qui s'engagent pour défendre l'esprit d'entreprise. Notre présence dans les instances administratives, économiques et sociales est essentielle. Lorsqu'on parle du dialogue social, c'est ici qu'il intervient : les décisions sont prises par les mandataires sociaux.

La majorité des organismes de la vie économique et sociale sont gérés de façon paritaire. Ils intègrent dans leurs gouvernances des représentants désignés par les organisations syndicales représentatives des salariés et des employeurs, dont la CGPME.

Au coeur de l'action de la CGPME, le pôle « Mandats Patronaux » gère ainsi près de 600 mandats tenus par plus de 350 mandataires. Ils interviennent dans de très nombreux domaines et instances touchant la vie de l'entreprise : emploi, insertion, éducation, économie, formation, protection sociale, santé, logement et développement durable.

La CGPME 79 présentera l'action des mandataires patronaux en Deux-Sèvres le jeudi 10 Décembre 2015 à l'Espace Régional Poitou-Charentes (Les Ruralies)

Programme

- 18h00 ouverture

- 18h15 à 19h30 conférence animée par Michel MIGNARD avec la participation des mandataires CGPME : Anne Chaumet (Médecine du travail), Bernard Aroldi (Prud'homme), Christel De Oliveira (CAF), Jean-Marie Vezinat (Agefos, CPAM), Véronique Blay (URSSAF), Christian Rangeard (FPSPP)

- 19h45 cocktail

[Inscrivez-vous gratuitement en suivant ce lien](#)